



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

APPEL À LA GRÈVE

Montreuil, le 15 septembre 2017

ACTION DU 21 SEPTEMBRE 2017

TOUS CONCERNÉS ET MOBILISÉS !

Le Président de la République multiplie les phrases choc à l'encontre des salariés.

Le Gouvernement et le MEDEF tentent de mener, à coups d'ordonnances, une politique économique et sociale régressive.

La Direction accélère la casse de l'entreprise.

Conscient et déterminé, le monde du travail est très mobilisé.

La journée d'action du 12 septembre dernier constitue une première étape importante et réussie dans un processus revendicatif impulsé par la CGT, qui s'élargit pour certes contester la déconstruction des droits des salariés, mais surtout pour gagner un code du travail du XXI^e siècle, protecteur pour toutes et tous.

La tentative de division des salariés du public et du privé, rêvée par le Patronat et le Gouvernement, est mise à mal. La forte participation à la grève dans les entreprises (comme à la SNCF) et la densité des cortèges de manifestants, témoignent de la volonté des travailleurs de s'unir pour stopper les mauvais coups annoncés.

Au plan interprofessionnel :

Il n'y a aucun doute possible, TOUS les salariés, quelle que soit leur entreprise, sont concernés par les ordonnances.

Dans le champ d'application de celles-ci, les EPIC sont mentionnés. Les cheminots sont, au même titre que les autres salariés, concernés.

C'est vrai sur :

- ✓ Le risque de licenciement si le salarié refuse de modifier son contrat de travail ;
- ✓ Limitation des condamnations d'employeurs concernant les licenciements illégaux ;
- ✓ La mise en place du contrat de chantier ou d'opération qui permettrait de rendre les emplois précaires ;
- ✓ La fusion des Instances représentatives du personnel qui engendrerait moins de proximité et moins de capacités d'intervention des élus sur la défense des intérêts individuels et collectifs ;
- ✓ La primauté de l'accord d'entreprise (un accord pourrait dans ce cas être plus défavorable qu'un accord de branche ou que la loi).

La Direction de la SNCF travaille déjà en interne à l'éventuelle mise en application de ces dispositions.



Parallèlement à ces attaques d'ampleur du Gouvernement sur le monde du travail, la Direction SNCF poursuit le démantèlement de l'entreprise publique, de nos droits et la dégradation de nos conditions sociales de vie et de travail.

Au plan professionnel :

La Fédération CGT des Cheminots et ses syndicats locaux considèrent qu'il y a urgence à agir.

C'est vrai sur :

- ✓ L'emploi, au regard des manques d'effectifs criants dans tous les services ;
- ✓ Les salaires après 3 ans de gel de la SNCF, exigeons des augmentations générales de salaires et la réévaluation des pensions ;
- ✓ L'organisation de la production et la nécessité de permettre aux cheminots de mieux travailler ensemble, dans le cadre d'une chaîne de production transverse et cohérente. Il n'y a pas que la CGT qui le dit, en effet, un rapport établi par un comité international d'experts ferroviaires du 07 juillet 2017 (rapport robustesse des services ferroviaires), recommande de décloisonner la production (par activité) et de renouer avec plus de transversalité ;
- ✓ La défense de nos conquits sociaux (régime spécial de santé et de retraite, facilités de circulation, accès aux cabinets médicaux...)
- ✓ Les contours des métiers de cheminots que la Direction tente d'exploser en imposant la polyvalence ;
- ✓ L'absence de dialogue social et de négociation ;
- ✓ L'avenir de l'entreprise publique de service public.

Gouvernement et Patronat (dont la Direction SNCF) établissent une stratégie concertée pour réduire l'ensemble des droits des salariés.

La CGT a des propositions sur tous ces sujets, les fait partager régulièrement avec les cheminots, les salariés. La Fédération CGT des Cheminots, ses syndicats vont amplifier cette démarche envers les cheminots et la population dans les prochains jours concernant le ferroviaire.

**LE 21 SEPTEMBRE 2017,
par la grève et les manifestations,
TOUS ENSEMBLE
pour gagner sur nos revendications !**

